Envoyé en préfecture le 05/02/2026
Reçu en préfecture le 05/02/2026
Publié le
ID : 073-217302058-20260130-20260105-DE

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE	COMMUNE LE PONTET EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Nombre de conseillers En exercice: 8 — Présents: 6 — Votants: 7 — Absents: 1	**Séance du 30 janvier 2026** L'an deux mil vingt-six, le trente du mois de janvier à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué en session ordinaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle communale, sous la Présidence de André DAZY, Maire.
Date de convocation : 08/01/2026 Date d'affichage de la délibération : 05/02/2026	**Présents :** Alexandra BERGER, Yann BERGER, André DAZY, Pascal LIMARE, Aline MAUCHERAT, Daniel PILLET **Elu ayant donné pouvoir :** Carl GINET pouvoir à André DAZY **Absente :** Laurence BERGER **Secrétaire de séance** : Alexandra BERGER

Délibération n°2026-01-05: Devis La Poste pour la Base d'Adresse Locale

Vu l'article 169 de la Loi 3DS ;
Vu le décret du 11 août 2022 relatif à la mise à disposition par les communes des données relatives à la dénomination des voies et à la numérotation des maisons et autres constructions qui précise ses modalités d'application et notamment l'obligation pour les communes de moins de 2000 habitants de transmettre leur Base d'Adresse Locale (BAL) ;

Considérant que, à ce jour, cette transmission n'a pas été effectuée sur la commune de Le Pontet et que la commune est donc très en retard sur l'application de ce décret;
Considérant la charge de travail supplémentaire pour effectuer rapidement cette tâche et les difficultés pour que cette transmission soit faite directement par le secrétariat de mairie ;

La Poste a été consultée pour effectuer ce travail.
Le devis s'élève à 1200€ HT pour le repositionnement, la certification et la mise au format BAL et 300€ HT pour l'accompagnement à la prise en main de l'outils « mes adresses » (une demi-journée de formation), soit un total de 1500€HT et 1800€ TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le devis de La Poste d'un montant de 1500€HT
- **AUTORISE** le maire à signer le devis de La Poste

Vote : 7 voix pour- adopté à l'unanimité

La secrétaire de séance,
Alexandra BERGER

Le Maire,
André DAZY

MAIRIE du PONTET (Savoie)